

## Procès-verbal de la réunion des délégués français ayant participé au congrès de La Haye (Paris, 21 mai 1948)

**Légende:** Le 21 mai 1948, le Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne réunit à Paris les délégués français ayant participé au congrès européen de La Haye et définit les axes de l'action future en faveur de l'unité européenne et de la mise en œuvre des résolutions adoptées dix jours plus tôt à La Haye.

**Source:** Archives personnelles de Jean-Pierre Gouzy, Paris.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/proces\\_verbal\\_de\\_la\\_reunion\\_des\\_delegues\\_francais\\_ayant\\_participe\\_au\\_congres\\_de\\_la\\_haye\\_paris\\_21\\_mai\\_1948-fr-bdc217f1-29af-42cc-8051-7bdeeaefd190.html](http://www.cvce.eu/obj/proces_verbal_de_la_reunion_des_delegues_francais_ayant_participe_au_congres_de_la_haye_paris_21_mai_1948-fr-bdc217f1-29af-42cc-8051-7bdeeaefd190.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne

199, Boulevard Saint-Germain, Paris VIIe

## Réunion des délégués français ayant participé au congrès de La Haye (mai 1948)

### PROJET DE PROCÈS-VERBAL

(prière de mentionner avant le 5 juin les observations éventuelles)

Sur invitation du Comité français de liaison des mouvements pour l'unité européenne, une réunion générale des délégués français ayant participé à La Haye au premier congrès de l'Europe du 7 au 11 mai 1948, s'est tenu sous la présidence de M. Raoul DAUTRY, 199, Boulevard Saint-Germain, le vendredi 21 mai 1948 à 18 h15.

#### Étaient présents :

MM. Georges AGUESSE, Maurice ALLAIS, Gustave ALRIG, Jean-Louis ANDRE, Raymond ARON, Robert ARON, André-Jean ARMENGAUD, Pierre AUBE, AZEMAR DE FABREGUES, Gilles BARAST, Gaston BARDET, Pierre BARTHOLIN, Robert BETOLAUD, Robert BICHET, Robert BIENAIMÉ, Jean BINOT, Édouard BONNEFOUS, BOULOCHÉ, Émile BOREL, Georges BOURGIN, Gérard BOUTELEAU, Jacques BRANGER, Paul BRET, Docteur BUSNEL, Henri CANGARDEL, Étienne du CASTEL, Léon CHEVALME, Hugues COLIN du TERRAIL, René COURTIN, É. DARY, Raoul DAUTRY, Jean-Michel DE LATTRE, Robert DENIS, DOMEK, DURAND-RÉVILLE, René ETIENNE Marcel FELGINES, Robert de la FORTELLE, René FOULD, André FRANCOIS-PONCET, Paul GAULTIER, Paul GILBERT, Edmond GISCARD d'ESTAING, Georges GORCE, MAZEAS GOULVEN, Gilles GOZARD, Bogor GUELF, Guy JERRAM, Nestor HARASSE, Michel HERR, Claude-Marcel HYTTE, Mme Joan IMBERT, MM. Jacques LACOUR-GAYET, LAFOND, Didier LAMBERT, Paul LANDOWSKI, baron AMAURY de la GRANGE, Joseph LANIEL, P.O. LAPIE, Jean LE BEC, André LEAUTE, G. LE BRUN KÉRIS, Francis LEENHARDT, François LE LANN, Henri LEPEU, René LHUILLIER, Mme de H. LIPKOWSKI, LUC, LEFAUCHEUX, MM. LUSSAN, MARRE ATALANT, MASQUELIER, Paul MATHOT, Jean MATHÉ, Edmond MICHELET, Jean MINJOZ, André MONNIER, Christian MONNIER, Olivier MOREAU-VERET, Edmond Marc MORGAUT, Camille MOURGUES, Paul NAUDIN, François de NERVO, André NOEL, Jacques NOETZLIN, marquis André d'ORMESSON, Parrin, Mme Germaine PEYROLES, Michel POLONOWSKI, Max RICHARD, Paul REYNAUD, Henri ROCHEREAU, SAID MOHAMED CHEIK, Lucien de SAINTE LORETTE, Louis SALLERON, Mme Claire SAUNIER, MM. H. SAURIN, Henry de SEGOGNE, baron Jean SEILLIÈRES, Daniel SERRUYS, Philippe SIMON, P.A. SIMON, Mme la comtesse Jean de SUZANNET, Gaston TESSIER, Léon TEZENAS, René THOMAS, Henri TRUCHY, H. VAUTROT, VERGNOLLE, André VOISIN, Jacques d'YVOIRE;

#### S'étaient excusés :

MM. Henri BARRE, Michel BERVEILLER, BAZIN de JOUY, Jacques BOUCHAYER, Max BRUSSET, Robert BURON, Jacques CHASTENET, Guy DESSON, Jacques DOUBLET, Jean DUCROS, Étienne GILSON, F. Gérard KUMLEBEN, Jean GOUZY, Jean MAROGER, Jacques MICHALON, Bertrand MOTTE, Jacques RUEFF, A. SICE, Raymond TRIBOULET;

MM. Guy AROUD et Paul RAMADIER s'étaient fait représenter par DAVID, BOULLOCHE.

#### Étaient absents ou se sont excusés par la suite :

MM. René ARNAUD, Jacques AUGARDE, Paul BASTID, Pierre BOURDAN, Mme Gilberte BROSSOLETTE, MM. Jean CAPDEVILLE, Roger CARCASSONNE, Jacques CHABAN DELMAS, Henri CHARRIÈRE, Pierre COURANT, Édouard DALADIER, DAVEZAC, ÉTEVENON, Pierre de FELICE, le Pasteur FINET, JARRAUD de VÉRAC, Juliot de la MORANDIÈRE, Mme Germaine

KELLERSON, MM, Jacques LAMBERT, Roger LAPEYRE, Bernard LAVERGNE, Raymond LEBOURRE, Robert LEMAIGNEN, Alexandre MARC, François MITTERRAND, André MUTTER, Guy de ROUVILLE, baron Jean de SEILLIÈRES, Louis TERRENOIRE, Pierre WACK, Gilbert ZAKSAS;

A l'ouverture de la séance, ont été distribués des dossiers comportant : 1°) la liste des délégués français au congrès de La Haye; 2°): les textes des trois résolutions finales adoptées par le congrès de La Haye : a) résolution culturelle; b) résolution politique; c) résolution économique et sociale.

M. Raoul DAUTRY expose que, pour accomplir, le programme à action adopté par le congrès de La Haye, les organisateurs des mouvements français qui ont participé à cette manifestation estiment nécessaire d'affermir et d'étendre leur comité de liaison et croient utile d'y adjoindre des commissions spécialisées d'études aux travaux desquels les organisations représentatives des divers aspects de la vie nationale seraient appelées à participer par leurs mandataires. Le président demande à l'Assemblée d'exprimer ses suggestions. Il pose la question de savoir comment le Parlement français se dispose, pour sa part, à préparer la création du Parlement européen réclamée par le congrès de La Haye.

Après que M. COURTIN, puis MM. Émile BOREL et VERGIGNOLLE aient invité le comité de liaison à remercier le sénateur KERSTENS et le comité d'accueil néerlandais pour l'excellente hospitalité offerte aux délégués français M. Paul REYNAUD répond à la seconde question posée par M. DAUTRY.

M. Paul REYNAUD signale que le président de la République lui a fait part de son accord sur la proposition qu'il avait faite à La Haye, d'un Parlement élu directement par les populations européennes. Le congrès s'étant prononcé pour que les Parlements nationaux constituent cette Assemblée européenne, il appartient à un parlementaire de la majorité de saisir le Parlement français de cette motion, M. André NOEL indique qu'il s'en occupe effectivement. Il rappelle la proposition de résolution qu'il a déposée de concert avec M. de MENTHON et 180 collègues et annonce que le rapporteur, M. Marc SCHERER à l'intention de conclure dans le sens du vœu émis par le congrès de La Haye, M. René COURTIN ajoute qu'il sera nécessaire de saisir le gouvernement français et de lui demander de négocier à ce sujet avec les autres gouvernements intéressés.

Revenant à sa première question, M. DAUTRY demande à l'assemblée ses suggestions au sujet du comité de liaison et des commissions à instituer.

M. Émile BOREL demande si la CGT sera invitée à y participer. Après un échange de vues auquel prennent part MM. Raymond ARON, Daniel SERRUYS, René Courtin, Gaston TESSIER et MORGAUT, il apparaît que l'invitation envisagée ne pourrait aboutir qu'à un refus ou, en cas contraire, à l'impossibilité de toute coopération efficace, de sorte que mieux vaut présentement ne pas la lancer.

Au cours de cette discussion, M. CHEVALME déclare que les conclusions de La Haye permettent, à ses camarades et à lui-même, de vaincre les appréhensions qui existaient dans les milieux syndicaux de Force ouvrière et de rallier ceux-ci à la cause de l'unité européenne.

M. DAUTRY énumère quelques-uns des milieux où devrait être recherché le concours de représentants mandatés par leurs organisations respectives, Patronat, Cadres, Force ouvrière, Travailleurs Chrétiens, Agriculture, Chambre de Commerce, Mouvements Féminins, Mouvements de Jeunesse, Lettres et Arts, Science et Technique, Culture humaniste.

Sur une question de M. Émile BOREL, M. SERRUYS, président du comité français de liaison, rappelle quelles associations ont constitué cet organisme :

Union française des fédéralistes; section française de la Ligue indépendante de coopération européenne; conseil français pour l'Europe unie; Mouvement français pour les États-Unis d'Europe; Groupe parlementaire fédéraliste et plus récemment Nouvelles Équipes internationales. C'est sur les propositions de ces divers groupes et des Mouvements pour les États-Unis socialistes d'Europe qu'ont été dressées les listes d'invitations au congrès de La Haye, compte tenu de la proportion fixée au Comité international de

coordination pour la représentation française. Aucune personnalité participant au congrès n'avait reçu de mandat.

A la demande du président, Mme Claire SAUNIER attire l'attention de l'Assemblée sur deux projets retenus par la section culturelle du congrès de La Haye :

Création d'un Centre européen de l'enfance et de la jeunesse; Centre de ralliement des associations féminines de l'Europe destiné à répandre les idées fédéralistes dans lesdites associations.

La demande ayant été formulée qu'il soit fait le point des résultats obtenus à La Haye et du travail qui va s'en suivre, M. FRANCOIS-PONCET, y répond sur invitation du président. Organisé en un temps très bref, réunissant 800 personnes, le congrès aura été une bonne manifestation de propagande. Si les débats n'ont pas donné l'impression que les partisans de l'Europe unie fussent unis entre eux, du moins les convictions animant les controverses sont-elles, à présent, clairement connues. A la section politique, les suggestions de MM. Paul REYNAUD et Edmond BONNEFOUS ont été mises en échec par l'effet de réticences britanniques, mais l'idée du Parlement européen élu au suffrage direct subsiste et l'on sait quels obstacles sont à réduire pour la réaliser. Sans vouloir s'en remettre, comme l'avait proposé M. Paul BASTID, aux travaux de l'ONU, le congrès a proclamé la nécessité d'une Charte des droits de l'Homme, et voté, sur une proposition belge, une définition de la démocratie ou, plus exactement, de ce que la démocratie n'est pas. Enfin, a été préconisée la création d'une cour suprême extranationale, à laquelle les Européens pourraient recourir directement contre les États dont ils sont ressortissants; c'est là une innovation considérable.

M. FRANCOIS-PONCET ajoute avoir été frappé des interventions qui marquaient, chez différents délégués, la volonté que l'Europe ne fut constituée que selon leurs théories ou intérêts particuliers ce qui lui paraît un dangereux paradoxe, l'Europe devant faire place à tous et concilier toutes les tendances.

M. MICHELET déplore que la délégation française ne se soit concertée ni avant ni pendant le congrès, que le débat sur la proposition REYNAUD ait été ouvert à l'improviste devant un nombre insuffisant de délégués français; il demande si certains interdits préalables n'auraient pas restreint la liste des invitations françaises au congrès.

M. SERRUYS précise qu'aucune exclusive n'a été formulée contre les invitations proposées au comité de liaison par les associations qui le constituent, mais que des faits politiques intérieurs ont provoqué un certain nombre d'abstentions de désistements ou de remplacements. M. DAUTRY rappelle que les invitations ne tendaient pas à la constitution d'une délégation nationale qui eût apporté une participation homogène aux débats du congrès. Il s'agissait de réunir des apôtres de l'Europe! M. Émile BOREL estime qu'il eût été contraire à l'idée européenne de procéder autrement et M. Gaston TESSIER résume à « Il y avait une délégation britannique et des délégués français ».

M. CHEVALME suggère qu'on ne revienne pas sur le passé et demande que l'on dégage les conclusions pratiques du congrès. M. Gaston TESSIER intervient dans le même sens.

Le président donne la parole à M. Paul REYNAUD.

M. Paul REYNAUD invite le comité français à faire une démarche auprès du président du Conseil pour lui demander de consulter par voie diplomatique les quinze autres gouvernements des pays signataires de la Convention économique européenne au sujet des résolutions adoptées par le congrès de La Haye.

Outre cette démarche collective, il convient que les délégués français et leurs organisations respectives agissent auprès de leurs collègues britanniques pour leur faire comprendre le danger qu'il y aurait pour eux à freiner, comme ils l'ont fait à La Haye, l'union européenne.

Le président retient l'une et l'autre suggestions et répondant à une question posée, déclare qu'on se saurait préjuger de la formule association ou fédération qui donnera son homogénéité à l'Europe et qu'il suffit, pour le moment, d'accomplir loyalement les tâches qui dérivent des résolutions du congrès.

M. VERGNOLLE approuve le projet de constituer à cette fin des commissions spécialisées mais il proclame l'urgence d'une campagne de propagande européenne dans tout le pays, et suggère l'organisation immédiate d'une Semaine ou Quinzaine de l'Europe dans toutes les grandes villes.

M. André VOISIN et M. ALLAIS rappellent que l'instrument de cette propagande existé : le Mouvement Français pour les États-Unis d'Europe.

M. CHEVALME insiste pour que les travaux d'ordre économique envisagés à La Haye soient entrepris non moins diligemment que les tâches d'ordre politique, et mis à la portée de l'opinion publique.

M. PERRIN presse les organisations pour l'unité européenne d'entretenir les admirables bonnes volontés qu'a manifestées le congrès de La Haye, et de constituer au plus tôt les commissions de travail, M. DAUTRY répète que telle est leur intention : les personnes désireuses d'y participer n'ont qu'à se faire connaître au Comité de liaison, 199, Boulevard Saint-Germain; puis répondant à une question de M. FRANCOIS-PONCET désireux de savoir si le congrès de La Haye laisse après soi un organisme international et lequel, il signale que le Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne se réunira à Paris les 29 et 30 mai, et déterminera les moyens de poursuivre l'action.

A cet égard, rappelle M. SERRUYS; la section économique et sociale du congrès a présenté à l'unanimité une motion : M. SERRUYS regrette que celle-ci n'ait pas été soumise aux votes de la séance plénière de clôture au congrès.

M. ANDRIEU demande ce qu'ont à faire les Français, et particulièrement les jeunes gens désireux de travailler concrètement à la cause de l'Europe. A qui doivent-ils s'adresser? A quoi peuvent-ils adhérer? Qui emploiera leurs bonnes volontés? Ne pourrait-on donner les indications par la voie des journaux?

M. MORGAUT mentionne une fois de plus le Mouvement français pour les États-Unis d'Europe, dont les documents ont été distribués à toutes les personnes présentes. Il signale que ce mouvement a constitué le 19 mai, sa fédération parisienne.

M. COLIN rappelle le progrès accompli, en deux ans, par le Mouvement fédéraliste néerlandais et exprime la conviction que mouvements français se développe avec la même puissance.

M. DAUTRY conclut en constatant que l'élargissement du Comité français de liaison, la constitution de commissions de travail spécialisées, l'intensification de la propagande font l'objet de vœux unanimes, à la réalisation desquels il entend s'employer. Il compte sur le concours de tous ceux qui ont participé au congrès de La Haye et qui seront appelés à des réunions ultérieures pour être informés de la tâche accomplie.

Il leur fera également parvenir une notice résumant les efforts accomplis en vue de coordonner l'action des mouvements pour l'unité européenne tant en France qu'à l'étranger, et pour réaliser les objectifs fixés à La Haye.

La séance est levée à 19 h 45.

Quelques renseignements sur :

### LE MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LES ÉTATS UNIS d'EUROPE

Ce mouvement est né le 18 décembre 1947, à PARIS, d'un accord réalisé par toutes les associations françaises travaillant à l'unité de l'Europe. <sup>(1)</sup>.

Son BUT est : Attirer l'attention du peuple français tout entier sur l'importance des problèmes européens, l'intéresser à l'organisation de l'Europe.

Il a comme Président : M. Raoul DAUTRY.

Son COMITÉ DE PATRONAGE est ainsi composé :

MM. Raymond ARON, agrégé de l'Université  
Jean BAYET, ancien directeur général de l'Enseignement, professeur à la Sorbonne  
Paul BASTID, membre de l'Institut, député, ancien ministre  
Le Pasteur BOEGNER, membre de l'Institut, Pt de la Fédération protestante de France  
Le R.P. CHAILLET, Pt du C.O.S.O.R.  
Paul CLAUDEL de l'Académie française, ambassadeur de France  
Paul COSTE-FLORET, ministre de la France d'outre-mer  
René COURTIN, professeur à la Faculté de Droit  
Raoul DAUTRY, ancien ministre  
Michel DEBRÉ, commissaire honoraire de la République  
Pierre DENIS, Pt de la Caisse générale de la France d'outre-mer  
Albert GORTAIS, secrétaire général du MRP  
Édouard HERRIOT, de l'Académie française, Pt de l'Assemblée nationale  
André KAAAN, agrégé de l'Université  
Joseph LANIEL, président du groupe parlementaire PRL  
Francis LEENHARDT, député  
André LE TROCQUER, député, ancien ministre  
René MAYER, ministre de l'Économie nationale  
François de MENTHON, député, ancien ministre  
Edmond MICHELET, député, ancien ministre  
MINJOZ, député, ancien ministre  
André MONNIER, ancien préfet  
André NOEL, député  
Paul REYNAUD, député, ancien ministre, ancien Pt du Conseil  
S.E. le Cardinal SALLIEGE, archevêque de Toulouse  
Georges SCALLE, professeur à la Faculté de Droit  
André SIEGFRIED, de l'Académie française  
Pierre-Henri TEITGEN, vice-président du Conseil  
Henri VERGNOLLE, ancien Pt du Conseil municipal de PARIS  
Edmond VERMEIL, professeur à la Sorbonne  
Max BONNEFOUS  
FAUCHE, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse  
Daniel SERRUYS, ancien ministre  
Georges VILLIERS, président du CNPF  
Léon JOUHAUX, secrétaire général de la CGTFO  
BOTHEREAU, secrétaire confédéral de la CGTFO  
MM. Gaston TEISSIER, secrétaire général de la CFTC  
Daniel ROPS, écrivain  
Daniel HALEVY, écrivain  
Hyacinthe DUBREUIL, sociologue  
Alexandre MARC, membre du comité central de l'Union européenne des fédéralistes  
Henri FRENAY, ancien ministre des Prisonniers de guerre et déportés

Membres de droit : MM. les membres du Bureau de l'Intergroupe parlementaire fédéraliste

PRÉSIDENT : M. Paul RIVET, député, directeur du Musée de l'Homme.

Vice-présidents : MM. Henri BARRE, conseiller de la République

Edgard FAURE, député

Edouard BONNEFOUS, député

Edmond MICHELET, député

René COTY, député

Gustave ALRIC, conseiller de la République

Secrétaires généraux : Anne-Marie TRINQUIER, conseiller de la République.  
Raymond TRIBOULET, député

Le Mouvement est administré par une COMMISSION EXÉCUTIVE ainsi composée :

MM. ADER, ARON Robert, BASSOT, BONNEFOUS, CHEVALME, ARON Raymond, BARRE, BASTID, BOUCHAYER, COURTIN, DAUTRY, DEBRÉ, DENIS P., de FABREGUES, GAUER Gil., GÉRARD, CORTAIS, GOUZY, HYTTE, JAUDEL, JERRAM, Mme KELLERSON, LARMEROUX, LAVRILLAT, LEENHARDT, LHUILLIER, MAZEAUD, de MENTHON, MERSH Jean, MICHELET, MONNIER André, MONNIER Chris., MORGAUT, NAUDIN, NOEL, PASSANI, RIVET, SCALLE. G., SERRUYS Daniel, TEZENAS, TRIBOULET, Melle TRINQUIER, VERDIER, VERGNOLLE, VOISIN.

Au sein de cette COMMISSION EXÉCUTIVE, un BUREAU, dont voici la composition :

Politique générale : M. COURTIN

Propagande : VOISIN

Organisation intérieure : M. HYTTE

Relations internationales : M. DEBRÉ

Liaisons avec les grandes organisations : M. JERRAM

Trésorerie : M. JAUDEL

Liaisons avec les parlementaires : M. NOEL

Questions économiques : M. NAUDIN

Questions sociales : M. CHEVALME

Liaisons avec les Universités : M. MAZEAUD

#### LIEN avec l'ORGANISATION EUROPÉENNE

Le MOUVEMENT FRANÇAIS pour les ÉTATS-UNIS d'EUROPE est adhérent au COMITÉ DE COORDINATION EUROPÉEN

SON SIÈGE est 14, Boulevard Poissonnière, PARIS IX<sup>e</sup> Téléphone : Provence 36.92

Secrétaire administratif : G. BARAST

(1) Comité français de coordination des mouvements fédéralistes  
Section française de la Ligue indépendante de coopération européenne  
Conseil français pour l'Europe unie